

# ASSURER LE SUIVI D'UN CHANTIER ET LA RÉCEPTION DES TRAVAUX

Gérer la bonne exécution des travaux et prévenir les litiges

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION TECHNIQUE

CODE : GTE68

## Objectifs de la formation

Savoir piloter une opération de construction

Assurer le suivi technique et financier d'un chantier

Anticiper et gérer les conflits

## Animée par

- CARON Olivier  
Avocat,  
CLL AVOCATS

## Public concernés

- Directeur technique ; DGS ; MOA et acheteur publics ; MOE ; Professionnel des services Construction/Maintenance voulant acquérir une compétence opérationnelle ; Maîtres d'œuvre, bureaux d'études techniques ; Conducteurs de travaux

## Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

## Suivre l'avancement d'un chantier

- Prévoir le contrôle de ses prestataires : maîtrise d'œuvre, prestations des entreprises...
- Établir les Ordres de Service (OS) : règles et usages
- Savoir utiliser les outils administratifs dans le déroulement du chantier : créer un document unique valant ordre de service (OS), constat et compte rendu
- Savoir gérer la modification du marché : quand, pourquoi et comment
- Mettre sous contrôle les délais : identifier les délais principaux d'un contrat, privilégier délais et pénalités ou délais et primes

## Comment bien gérer les conflits

- Identifier les conflits les plus fréquents sur un chantier : allongement des délais, abandon de chantier, malfaçons, levée des réserves, etc.
- Savoir interpréter le cadre juridique des responsabilités au cours du chantier : responsabilité avant et après réception, responsabilité contractuelle et extra-contractuelle
- Maîtriser les procédures d'arrêt de chantier, de mise en régie et de résiliation d'un marché de travaux
- Déterminer les garanties dues au maître d'ouvrage et les modalités de mise en œuvre de ces garanties : garantie parfait achèvement, garantie biennale, garantie décennale
- Connaître les prescriptions opposables
- Panorama des modes de résolution des litiges : accord amiable, CCRA, recours contentieux

---

## Réussir la phase de réception des chantiers

- Définition de la réception et des opérations préalables à la réception
- Déterminer le rôle des différents intervenants dans la phase de réception
- Connaître les modalités de mise en œuvre de la réception
- Quels sont les effets de la réception sur les garanties légales, les différents risques et le transfert de la garde
- Gérer les imperfections et les désordres éventuels à la réception des travaux

---

## Gérer le contentieux propre à la sous-traitance

- Problèmes de paiement : gérer le paiement direct
- Problèmes de réception : quelle responsabilité pour le sous-traitant
- La sous-traitance occulte : la responsabilité du maître de l'ouvrage

---

## Gérer la clôture financière d'une opération de travaux

- Établir le décompte général et définitif
- Comment gérer les réclamations financière
- Connaître les effets du décompte

---

## Dates

Paris

13/06/2023

09/11/2023

---

## Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les

exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.